Journal de la société statistique de Paris

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 117 (1976), p. 259-272 http://www.numdam.org/item?id=JSFS 1976 117 259 0>

© Société de statistique de Paris, 1976, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (http://www.numdam.org/conditions). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.



Article numérisé dans le cadre du programme Numérisation de documents anciens mathématiques http://www.numdam.org/

LA VIE DE LA SOCIÉTÉ

1. PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 21 AVRIL 1976

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 18 h 15. Elle est présidée par J. Lamson, président. P. Damiani fait fonction de secrétaire de séance.

LISTE DES PRÉSENTS

Étaient présents : M. Brichler, P. Damiani, J.-W. Durand, J. Fau, G. Gallais-Hamonno, R. Gibrat, J. Lamson, J.-J. Perquel

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Le procès verbal du précédent Conseil est adopté à l'unanimité.

APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES

Le rapport de la Commission des fonds et archives, dont le texte se trouve en annexe, est approuvé à l'unanimité.

PRIX DÉCERNÉS PAR LA SOCIÉTÉ EN 1976

Le secrétaire général indique quels seront les lauréats des prix décernés par la Société en 1976 :

- Prix Michel Huber: M. Barnier, proposé par D. Dugué;
- Prix des Statisticiens d'expression française : Michel Levy, proposé lors de la réunion des anciens présidents de la Société.

Des médailles commémoratives seront remises aux lauréats au cours d'une réunion de la Société.

NOUVELLE

Le secrétaire général annonce que M. Allais, actuellement vice-président de la Société, a donné sa démission de son poste et renonce à la possibilité de devenir président.

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE FRANCE

Jacques-Michel Durand présente un projet de statuts pour la Société de statistique de France et explique dans quel but il a été amené à créer cette société. La Société de statistique de France dont l'élément essentiel est constitué par la Société de statistique de Paris doit regrouper d'éventuelles sociétés de statistiques régionales et représenter la France au point de vue statistique dans les instances internationales.

Une discussion s'engage sur la méthode qu'il convient d'adopter pour aboutir à ce résultat. R. Gibrat, en particulier, fait part de son expérience personnelle dans un problème analogue qui s'est posé dans un autre domaine. Il est décidé de poursuivre cet échange de vue lors d'un prochain Conseil.

LEVÉE DE SÉANCE

La séance est levée à 19 h 30.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES

Monsieur le Président, mes Chers Collègues,

Le Conseil de la Société m'a confié l'honneur de vous présenter cette année le rapport de

la Commission des fonds et archives sur les comptes de 1975.

Dans mon rapport de février 1974 sur les comptes de 1973, j'avais déjà noté un redressement important de la gestion de la Société tant sur le plan administratif que financier. Ce redressement s'est poursuivi et le déficit que notre Société avait connu par suite d'un certain relâchement de la gestion il y a 5 ans, est cette année presque complètement résorbé.

Nous devons en remercier très chaleureusement notre secrétaire général, Jacques-Michel Durand, le trésorier Jean-Jacques Perquel, le secrétaire, Paul Damiani, sans oublier ceux des membres du Conseil qui se sont réparti une partie des tâches administratives (journal, notamment).

Remercions aussi très vivement le C. N. R. S., l'imprimerie Berger-Levrault, l'I. N. E. D., la Compagnie des agents de change, pour la subvention qu'ils nous accordent et qui est indispen-

sable pour l'équilibre de notre budget.

L'accroissement important des rentrées de cotisations est, certes, dû pour partie à l'augmentation du taux, mais aussi au plus grand nombre des cotisants; outre les nouveaux adhérents, certains collègues précédemment négligents, se sont mis à jour : si certains anciens membres ne l'ont pas encore fait, qu'ils me permettent de les y inciter très vivement.

C'est grâce aux efforts de tous que la Société de statistique de Paris maintiendra son rayon-

nement en France comme à l'étranger.

M. BRICHLER

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 MAI 1976

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 18 heures par Jacques-Michel Durand, secrétaire général. Paul Damiani fait fonction de secrétaire de séance.

LISTE DES PRÉSENTS

Étaient présents : M. Brichler, G. Calot, P. Damiani, J.-M. Durand, J. Fau, G. Gallais-Hamonno, J. Lamson, J.-J. Perquel, A. de Riedmatten.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE RÉUNION

Le procès-verbal de la précédente réunion est approuvé à l'unanimité.

ÉTAT DE LA TRÉSORERIE

Le trésorier J.-J. Perquel indique quelle est la situation actuelle de la trésorerie de la Société.

PROCHAINES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ

Les prochaines activités de la Société sont les suivantes :

- Communication de G. Calot, directeur de l'I. N. E. D., le 23 juin 1976, sur « Les tendances actuelles de la démographie française »;
- Communication de E. Malinvaud, directeur général de l'I. N. S. E. E., le 8 octobre 1976;
- Communication de Paul-Marc Henry, directeur du Développement à l'O. C. D. E., en novembre 1976.

PRIX DU STATISTICIEN D'EXPRESSION FRANÇAISE

Le prix 1976 du Statisticien d'expression française sera décerné à Michel Levy en janvier 1977 au moment de la passation des pouvoirs du président sortant au nouveau président. Au cours de cette réunion sera présenté le rapport de la Commission des fonds et archives.

RECRUTEMENT DE NOUVEAUX MEMBRES

A la suite du succès remporté par les dîners-débats organisés par la Société on enregistre de nombreuses adhésions. L'effort de recrutement de nouveaux membres doit être maintenu.

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE FRANCE

Il est décidé de réunir, le 23 juin 1976, à 18 heures, à la Maison des Polytechniciens, l'Assemblée Générale constitutive de la Société de Statistique de France.

Seront exclusivement convoqués les Membres du Conseil de la Société de Statistique de Paris ainsi que E. Malinvaud, D. Schwartz et P. Damiani.

L'ordre du jour de cette assemblée est le suivant :

- approbation des statuts déposés à la préfecture;
- modification de la dénomination de l'Association qui deviendrait « SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE FRANCE »,
 - confirmation de la nomination des personnes chargées de l'administration et du fonctionnement dont la liste a été déposée en même temps que les statuts et élections complémentaires de membres du Conseil d'administration.

LEVÉE DE SÉANCE

La séance est levée à 19 h 15.

3. LES RESSOURCES BIOLOGIQUES DE LA MER : BILAN ET PERSPECTIVES (Communication de Louis REY au dîner-rencontre du 18 mars 1976)

Les ressources biologiques de la mer offrent et ouvrent un nouveau et vaste champ d'activités à la chasse aux protéines nécessaires pour faire face à l'accroissement démographique de la population mondiale.

C'est cet aspect alimentaire, que le professeur Rey a développé l'autre soir à Paris où il avait été l'hôte d'honneur d'un certain nombre d'associations d'ingénieurs dont la Société française des ingénieurs d'Outre-Mer.

Les ressources biologiques de la mer constituent un potentiel encore insuffisamment exploité. Malgré certains programmes spectaculaires, l'homme du xxe siècle, selon le professeur Rey, est à l'âge du « néolithique » en ce qui concerne la pêche et l'utilisation des ressources marines.

Une « industrie de cueillette »

On en est encore à la pratique de la « cueillette » et déjà pourtant certains redoutent

un épuisement progressif des ressources.

Il est nécessaire, a dit le professeur Rey, d'établir une cartographie précise des masses biologiques marines, de déterminer les lois de migration des espèces, bref de commencer par le commencement si l'on veut aboutir à une exploitation rationnelle, efficace, des ressources biologiques de la mer. Bien entendu, une coopération internationale est indispensable mais c'est ici où le débat blesse. Tout le monde s'accorde à dire que la mer est un bien commun de l'humanité mais, au-delà de cette constatation, apparaissent les appétits de tous genres...

Des fermes de poissons

Une activité agricole et d'élevage est possible en milieu marin mais l'aquaculture a six mille ans de retard sur l'agriculture. Des techniques empiriques ont permis, au fil des ans, d'améliorer le rendement des élevages mais le but de l'aquaculture moderne doit être plus ambitieux.

Il faut chercher à contrôler tout le cycle des espèces choisies, depuis la reproduction jusqu'à l'obtention des sujets de la taille nécessaire à leur commercialisation.

Pour le professeur Rey, la pêche qui est une industrie de massacres doit devenir une industrie de croissance grâce à une fertilisation étudiée, progressive des océans.

Dans les cinquante années à venir, les produits de l'aquaculture dépasseront largement ceux de la pêche.

4. PRIX DU STATISTICIEN D'EXPRESSION FRANÇAISE 1976

Le jury chargé d'attribuer le prix du statisticien d'expression française pour 1976 s'est réuni le 20 avril 1976. Ce jury était composé des personnalités suivantes : D. Dugué, M. Dumas, R. Gibrat, H. Guitton, J. Lamson, E. Malinvaud, D. Schwartz, A. Vessereau.

Le lauréat choisi a été Michel Levy, administrateur de l'I. N. S. E. E. La remise du prix aura lieu au cours d'une réunion solennelle de la Société de statistique de Paris.

BIBLIOGRAPHIE

Synthèse et renouvellement dans l'analyse économique : Entropie et gaspillage, selon H. Guitton.

Comme bien des sciences dans une société complexe l'analyse économique est menacée par l'émiettement des connaissances, l'excès de spécialisation, l'intolérance des chapelles, le refus de l'interdisciplinaire. Aussi, devant cette menace de désordre, de dégradation — nous n'osons pas dire précisément d'entropie intellectuelle —, doit-on se réjouir de la publication récente d'un de ces rares ouvrages où la synthèse et l'originalité contribuent non seulement au progrès des connaissances mais aussi à la conciliation des perspectives.

A cet égard, les observations et réflexions effectuées par Henri Guitton dans Entropie et gaspillage (1) contribuent tout d'abord à un enrichissement de ces concepts mêmes. En effet, avec l'auteur, la notion d'entropie dépasse son cadre initial, celui des sciences physiques, pour s'appliquer à l'évolution même de l'économie et de la Société. Certes, la science économique avait déjà eu l'occasion de se développer au contact des sciences de la matière (avec les notions de rendement, de produit net par exemple) ou de la vie (avec les analyses en termes de mutations, de circulation, etc.). Mais il s'agissait alors d'analyses plus ou moins techniques. Que l'on soit en sciences physiques ou en sciences économiques, la notion de rendement, entre autres, bien que s'élargissant, reste une notion assez strictement appliquée, et d'une discipline à l'autre, ne fait que passer de l'ingénieur à l'expert.

Au contraire, avec les vues de H. Guitton sur l'entropie, c'est l'ensemble du processus économique et social qui est en cause. En effet, pour résumer, de façon très grossière et approximative, les fines analyses de l'auteur, l'entropie c'est ce qui se perd, ce qui se détériore de façon irréversible; c'est la réalité qui se défait, c'est le désordre apparaissant au fil de ce temps économique qui, inséparable de l'entropie, constitue aussi l'une des préoccupations maitresse de l'œuvre entreprise (2). Cependant, face à cette réalité qui se défait, se manifeste la réalité qui se fait; le renouvellement compense l'épuisement; l'effort créateur permet de remonter la pente que la matière, l'économie et la société descendraient naturellement si elles ne réagissaient pas positivement à l'entropie.

Pareillement, la notion de gaspillage fait elle l'objet d'un diagnostic mûri à l'épreuve conjointe de la réflexion et de l'observation. De même que l'entropie implique une dégradation, le gaspillage entraîne une destruction pure. C'est une dépense sans but, sans calcul, sans esprit d'ordre à entretenir, rénover ou créer. C'est, pour se référer à un langage plus économique, un « avortement d'utilité », une « non-utilisation ».

Ce phénomène, finalement assez voisin de celui d'entropie, s'observe aussi bien au niveau des ressources naturelles exploitées sans mesure qu'à celui des ressources humaines, avec le gaspillage des hommes condamnés à un chômage stérile, à une retraite prématurée voire aussi, le cas échéant, à une formation sans débouchés. On peut également conclure à un gaspillage de l'espace lorsque celui-ci est marqué par les misères de la pollution, de l'encombrement, de la détérioration écologique et à un gaspillage du temps lorsque les hommes ne trouvent plus ou ne veulent plus trouver la possibilité de profiter d'un temps qu'ils ont par ailleurs si chèrement gagné.

A elle seule cette approche conceptuelle aurait suffi à soutenir l'attention du lecteur. Mais, par-delà ces précisions et distinctions, c'est, on s'en doute, la façon dont l'auteur se sert des outils ainsi définis qui marque le mieux l'originalité de l'ouvrage, la profondeur de l'œuvre. Ainsi, pour

^{1.} Guitton H. Entropie et gaspillage, Éd. Cujas, Paris, 4e trimestre, 1975, 168 p.

^{2.} Guitton H. A la recherche du temps économique, Fayard, Paris, 1970.

reprendre le cas du gaspillage du temps, l'idée d'une théorie de la moins-value en temps, à l'image de celle, bonne ou mauvaise, de la moins value en pouvoir d'achat, invite-t-elle à mûre réflexion. Pourquoi, en effet, concentrer la critique économique et sociale sur la moins-value matérielle dont les apporteurs de travail pourraient être victimes, au reste de moins en moins, alors qu'en fait l'indisponibilité du temps constitue une privation bien plus sévère. Le temps récupéré ne sert bien souvent qu'à changer de place et à le faire dans l'accélération, l'acte de se fixer devient un luxe ou un signe de maladie, est-il finement observé. Comment ne pas apprécier non plus l'ironie amère et lucide par laquelle H. Guitton, au niveau des plus simples exemples, remarque que les biens remplacent abusivement le temps, depuis le cadeau somptueux que les parents substituent à leur présence auprès des enfants jusqu'au déodorant qui épargne plus ou moins l'hygiène corporelle.

Bien d'autres réflexions témoignent de cette pénétrante subtilité, ainsi, parmi beaucoup, celles relatives aux rapports entre stocks et flux, entre exactitude et statistique, entre inflation, désordre et entropie, entre information et entropie, entre symétrie et entropie. Quelles pages stimulantes que celles dans lesquelles l'auteur montre comment l'information et la dissymétrie permettent de pallier l'entropie. On retrouve là le plein épanouissement d'une pensée qui, déjà, dans Maîtriser l'économie (1), observait que l'information, en introduisant de nouvelles connaissances dans un univers, permet de le régénérer ou s'inquiétait des inconvénients des systèmes trop mécanistes et « symétriques » de sécurité absolue et d'indexation généralisée. Seuls une certaine dissymétrie, un certain déséquilibre donnent à l'économie cette faculté de réponse aux appels imprévus sans laquelle elle risquerait de s'enfermer en cercle vicieux.

Plus généralement, dans une civilisation où la technique pourrait aller jusqu'à refouler la culture, dans une science où les jeux d'érudition et la virtuosité formelle tiennent lieu trop souvent de réflexion, l'œuvre de H. Guitton témoigne d'une pensée authentique où, conformément à l'origine même de ce mot, l'économie de notre temps est littéralement pesée, mise sur une balance où la mobilité du fléau pourrait bien symboliser l'instabilité du destin. Certes, d'aucuns diront que cette œuvre pèche par inquiétude où encore qu'elle s'attache plus à poser des questions qu'à donner des réponses. Mais n'est-elle pas de la sorte à l'image même de notre société? Nous dirions bien volontiers à cet égard, qu'une nation développée n'est pas — et de loin — une nation sans entropie ni gaspillage. Ce qui la distingue finalement de la nation sous-développée c'est qu'elle se sait « entropique et gaspilleuse ». En contribuant à une telle prise de conscience une œuvre de cette nature montre que la pensée apparemment la plus fondamentale et désintéressée peut être source de renouvellement et, au-delà, de progrès.

Jean-Paul Courthéoux

Henri Sempé, Budget et trésor. Analyse économique des finances de l'État, Cujas, 1973.

Quatre principales préoccupations animent cette analyse des finances de l'État consacrée au Budget et au Trésor public.

- 1. Présenter les masses budgétaires de recettes et de dépenses à partir des techniques de prévision du rapport économique et financier qui accompagne le projet de Budget, et du « budget économique loi de finances ». L'articulation des comptes publics et la distinction entre opérations à caractère définitif et temporaire, se révèlent alors indispensables pour interpréter les équilibres budgétaires et leur impact sur le patrimoine financier de l'État.
- 2. Poser la question de l'évolution du « budget manchestérien » de moyens vers les formules des « budgets d'objectifs » ou de « programmes ». Les applications de l'analyse de système à la formulation des choix financiers publics (P.P.B.S. et R.C.B.) ont remis en cause la doctrine de la non-économicité des besoins publics, brillamment formulée par R.A. Musgrave.
- 3. Étudier les problèmes de la gestion financière et monétaire du Trésor public, compte tenu des changements profonds dans la structure de l'encours de la dette publique et dans le système monétaire et financier français : refinancement de la dette, adoption des techniques d'adjudication pour les bons du Trésor et réglage de la liquidité bancaire par la constitution de réserves obligatoires auprès de l'institut d'émission. L'essor des concours à taux variable « à l'open market » pose officiellement, surtout depuis la réforme monétaire de 1971, la question de la disparition des « crises clas-

BIBLIOGRAPHIE 265

siques » de trésorerie; et illustre l'importance des relations entre la Banque centrale et le Trésor public.

4. Mieux situer, dans le cadre d'une « théorie de la dépense publique » la portée de la régulation budgétaire découlant des principaux théorèmes de l'économie financière moderne. Cette régulation ayant connu un certain recul lors de la querelle doctrinale opposant les « budgétaires » aux « monétistes », il s'agit d'examiner si une analyse macro-économique plus détaillée, élaborée dans le cadre d'une « théorie générale du financement et de l'endettement » ne permet d'amélorer l'efficacité des politiques budgétaires et financiers.

Ronald Céhessat, Exercices commentés de statistique et informatique appliquées, Dunod, 1975, 418 pages.

La mise en application des énormes possibilités qu'offre au statisticien l'avènement de l'ordinateur passe par la rénovation de l'enseignement dans ce domaine.

Le manuel « Statistique et informatique appliquées » par L. Lebart et J.-P. Fénelon, dont une 3e édition a paru aux Éditions Dunod, répondait à cette attente.

Le présent ouvrage d'exercices commentés qui associe la statistique dite classique à l'analyse des données et aux techniques informatiques en est le complément et le prolongement.

Il propose 150 exercices de statistique et 50 exercices d'informatique dont les corrigés détaillés et rigoureux sont présentés. Tous ces exercices sont sous-tendus par des préoccupations concrètes. La pratique du Fortran requise pour la solution des exercices de programmation peut être acquise grâce à une rapide initiation.

Statisticiens, informaticiens, praticiens de l'analyse des données, les 10 auteurs de cet ouvrage ont réuni, sous le pseudonyme de Ronald Cehessat, le fruit de plusieurs années d'enseignement et de pratique statistique.

Destiné aux étudiants et aux praticiens des sciences de l'homme ou de la nature qui ont à faire appel aux méthodes statistiques dans la résolution de leurs problèmes, cet ouvrage est délibérément tourné vers les applications et est d'un niveau tel qu'il n'est pas nécessaire de disposer de grandes connaissances en statistique pour l'aborder.

Population, nº 2, mars-avril 1976 — Résumés des articles

Hervé Le Bras et Jean-Claude Chesnais. Cycle de l'habitat et âge des habitants.

Dans un nouveau peuplement, tels une ville ou un quartier neufs, prédominent des couples jeunes avec enfants; les adolescents et les vieillards sont absents. L'évolution d'un tel peuplement pose de nombreux problèmes.

L'application d'un modèle classique de perspectives (introduction d'un nombre donné d'habitants suivant un calendrier donné) aboutit à un apparent paradoxe : à l'achèvement de la ville, la population est double du nombre de migrants introduits. Un second modèle fondé sur le nombre des logements occupés suivant un échéancier fixé a priori, montre les fluctuations d'effectifs et de composition par âge, dues au déséquilibre initial. Ces fluctuations sont aggravées par la faible rotation des habitants et la rigidité de l'offre de logements. Il en résulte non seulement des difficultés dans la gestion des équipements sociaux, mais l'apparition de mouvements de population alternatifs. A la ségrégation sociale s'ajoute ainsi une ségrégation par l'âge et la situation familiale, déterminant un cycle de l'habitat. Du fait de l'interdépendance des structures locales, les cycles s'entretiennent mutuellement d'un quartier à l'autre.

Alain GIRARD, Louis Roussel et Henri Bastide. Natalité et politique familiale.

Enquête par sondage, conduite en mai-juin 1975, auprès de l'ensemble de la population et d'un échantillon complémentaire de femmes mariées de moins de 40 ans. L'observation a porté, d'une part sur les attitudes à l'égard de la fécondité et de la dimension idéale de la famille, d'autre part sur les mesures éventuelles susceptibles d'apporter une aide aux familles.

Les préférences pour les familles de 2 ou 3 enfants s'accentuent et le maximum s'établit maintenant à 2. Les craintes devant la croissance se font plus vives et amènent à souhaiter une population stationnaire.

Les mesures les mieux reçues du public concernent tout ce qui peut favoriser la réduction de l'écart des revenus entre les familles (majorations des allocations familiales et de l'allocation de salaire unique), et la compatibilité entre l'activité professionnelle des femmes et leurs tâches de mère : travail à temps partiel, congé de 2 ou 3 ans lors d'une naissance avec garantie d'emploi à l'issue de ce congé.

Un cahier de « Travaux et documents », sous presse, présentera l'ensemble des résultats.

Jean-Noel Biraben. Naissances et répartition par âge dans l'Empire russe et en Union soviétique.

La synthèse des statistiques connues et de nouvelles statistiques démographiques publiées ces dernières années par l'U.R.S.S., en particulier la structure par âge de plusieurs années successives permet, dans un premier temps de reconstituer approximativement pour le territoire actuel, la série complète du mouvement annuel des naissances depuis 1796 jusqu'à nos jours. Puis, à partir de ces naissances, en supposant que les migrations avec l'extérieur ont peu perturbé l'évolution, on peut tenter de construire, année par année d'âge et par sexe, les pyramides des âges au début des années 1897, 1927, 1939, 1959 et 1970, en supposant que les taux de survie, entre les périodes de crise ont decrû d'une façon relativement régulière.

Malgré diverses anomalies qui restent inexpliquées, les résultats sont particulièrement frappants et confirment d'une part les profondes cicatrices qu'ont laissées dans la population soviétique la Révolution et deux guerres meurtrières, d'autre part la baisse recente de la natalité.

VII

MÉLANGES

- 1 1° COLLOQUE SUR LE DROIT DE L'ENVIRONNEMENT. STRASBOURG, 6, 7 et 8 mai 1976 Synthèse des travaux de la commission « Agriculture » présidée par J.-M. DURAND, secrétaire général de la Société de statistique de Paris.
- 1. La solidarité de l'agriculture et de l'environnement tient essentiellement à la nécessité d'une défense commune contre la même menace : le sort même de l'agriculteur est lié à celui du milieu dans lequel il vit, la Nature.

Raisonnant a contrario les non-agriculteurs doivent comprendre que dans leur intérêt même ils doivent ménager en même temps l'agriculture et la nature. Tant et si bien que dans son compte rendu de l'année dernière la commission « agriculture et environnement » considère l'espace rural comme valeur de patrimoine, l'agriculture comme un mode de gestion de ce patrimoine que constitue le territoire rural. Il reconnaît ainsi que le potentiel de reproduction des cycles naturels constitue un patrimoine vital qu'il importe d'entretenir et qu'il est, en très grande partie, confié à la gestion du monde rural.

Il faut donc, ajoutait cette même commission, que le service de gestion des cycles naturels de l'eau, de l'air, du sol, des paysages rendu par les populations des zones rurales soit reconnu et que ce service soit rémunéré sous une forme ou sous une autre. Et de conclure : il faudra trouver des méthodes de rémunération de ces services, l'effort demandé à la collectivité étant beaucoup moins lourd que dans le cas où le service serait exécuté par des agents qu'apporteraient pas la « valeur ajoutée » que donnent précisément les populations des zones rurales.

Au passif des agriculteurs, l'on a reproché l'emploi des pesticides, les remembrements excessifs, les porcheries industrielles. En réalité, ils ont joué le jeu et une seule question se pose dans notre système économique : comment assurer l'équilibre entre la rentabilité et la protection des cycles naturels, compte tenu des coûts? Encore faut-il qu'il reste des « paysans », qu'ils ne disparaissent pas les uns après les autres sous prétexte d'aménagement du territoire.

Les sols sont absorbés irrémédiablement par l'urbanisation, l'industrialisation, les infrasstructures : pas d'espace rural, pas de paysans. D'où la nécessité de protéger ensemble la nature et l'agriculture.

- 2. La protection de la forêt passe par un certain état d'esprit : il faut prendre conscience du facteur « durée » en forêt. Là, l'échelle du temps c'est le siècle.

 Toute action technique ou juridique ne voit en effet son action qu'au bout de plusieurs décennies. Les plus belles chênaies de France sont nées d'une décision prise par Colbert... Cette remarque conduit à pratiquer trois vertus :
 - la prévoyance qui implique la prévision;
 - la prudence pour ne pas entreprendre d'actions inconsidérées;
 - l'humilité qui nous oblige à regarder en arrière.

Une autre caractéristique de la forêt, c'est qu'elle constitue « un tout ». La forêt est un milieu vivant, animal et végétal, se suffisant à lui-même et qui doit se trouver en équilibre : l'écologie est née « en forêt ».

De cette globalité de la forêt nous tirons une conséquence fondamentale, celle du caractère artificiel du découpage des différentes « fonctions » de la forêt à savoir :

- la fonction de production;
- la fonction de protection;
- la fonction de récréation.

Au cours des siècles, nos interventions techniques sylvicoles ou juridiques, si elles ont privilégié telle ou telle fonction, ont obligatoirement et toujours une répercussion sur les autres fonctions.

Les ordonnances de Philippe le Bel et de Colbert ont été les premières mesures de protection de la Forêt et ont marqué le début de la sylviculture; le xviie siècle et la révolution française, les guerres de l'Empire ont épuisé la forêt qu'ils ont réduite à 8 millions d'hectares en 1825.

En 1827, à la Restauration, le Code forestier que nous connaissons aujourd'hui, entre en vigueur. L'essor de la houille, la découverte du pétrole et le Code forestier permettent de sauver la forêt française et d'accroître sa superficie aux 14 millions d'hectares qu'elle compte aujourd'hui. Il est à noter d'ailleurs qu'elle se trouve entre des mains très différentes :

- État;
- collectivité locale;
- sylviculture organisée;
- propriété paysanne.

Aujourd'hui le grand public, la nation toute entière ont découvert ces vieilles notions chères aux forestiers celles d'écologie et d'environnement. Ils ont découvert que la forêt avec ses fonctions simultanées fournit des matières renouvelables donc inépuisables si elles sont exploitées avec sagesse (oxygène, bois, cadre de vie).

Aussi de nombreux textes ont-ils été promulgués; ils ont besoin d'être coordonnés émanant souvent de différents ministères; aussi bien dans ce souci, un nouveau Code forestier est-il à l'étude qui sera promulgué en 1977. Mais tant n'est pas besoin de nouveaux textes juridiques que d'une prise de conscience que si la forêt publique est « à tout le monde » elle n'est pas pour autant « à chacun ».

3. L'agriculture et l'urbanisation. La nécessité d'équilibrer aménagement urbain et aménagement rural est reconnue par tous et chacun mais la réalité est différente : les sols les moins rentables financièrement se trouvent défavorisées.

Or la productivité de l'agriculture avec la forêt sont sans comparaison avec la productivité du sol à urbaniser.

La valeur agronomique et la valeur de patrimoine n'étant pas prise en considération dans les calculs financiers, le rapport de forces entre la demande agricole et la demande non agricole se fait presque toujours au détriment de la première.

Il est prévisible que l'Agriculture française perde 15 000 à 20 000 hectares par an

du seul fait de la poussée du milieu urbain.

Il s'agit d'une perte définitive du sol, d'une perte irréversible. La Commission agriculture et environnement déjà citée a pu dire que c'est la pérénnité même du territoire (sol ou paysage, etc.) qui est menacée en même temps que la pérennité de liens entre la population et le territoire qu'elle occupe.

L'absence de lien entre l'aménagement rural et l'aménagement urbain joue dès le départ. Le plan d'aménagement rural est rarement entrepris en même temps que le plan d'occupation des sols.

Il n'est jamais obligatoire, il ne contient que des « propositions » contrairement aux plans d'occupation des sols qui ont un effet contraignant et sont opposables aux tiers.

Les plans d'occupation des sols prennent alors toute leur valeur dans le cadre des orientations des schémas directeurs — puisqu'ils vont déterminer notamment les zones d'urbanisation prises en considération de la valeur agronomique, de l'existence de production de qualité supérieure, ou comportant des équipements importants. C'est dire toute l'inégalité que l'on peut constater entre le plan d'aménagement rural et le plan d'occupation

des sols et les risques encourus si l'on abuse de dérogations au plan d'urbanisme ainsi que l'a souligné l'I. N. R. A. en 1971 pour ce qui concerne le département des Yvelines.

4. L'aménagement de la montagne

Il est essentiel de prendre conscience que la montagne représente 1/5 du territoire national et que le rôle des populations rurales permanentes est celui du gardien de la nature. Les décisions concernant l'aménagement de la montagne tenant compte de son caractère particulier doivent être très décentralisées. La vie des populations permanentes repose sur un équilibre agro-sylvo-pastoral qu'il faut respecter et préserver. L'équipement ne saurait obéir à des règles de stricte rentabilité. L'introduction d'un tourisme dans les zones semimontagnardes est un des éléments de la diversification nécessaire à la promotion de la qualité de vie en montagne.

2 — A la suite du premier colloque national sur le Droit de l'environnement organisé par la Société française pour le droit de l'environnement (S. F. D. E.) à Strasbourg, les 6, 7 et 8 mai 1976, il a été décidé de prolonger la Commission «Agriculture» et de développer son action en liaison avec l'Union internationale des agriculteurs français pour le renouveau.

Jacques-Michel DURAND, secrétaire général de la Société de statistique de Paris, docteur en droit, président-fondateur du Collège d'agriculture et d'écologie de l'Association nationale des docteurs ès sciences économiques et président du Directoire de l'Union internationale des agriculteurs français continuera d'animer la Commission « Agriculture » de la S. F. D. E.

3 — COMMUNIQUÉS

1. L'Union internationale des agriculteurs français pour le renouveau reprend et amplifie les actions menées précédemment par le « Conseil permanent des agriculteurs français-Docteurs de l'État ». Elle marque la volonté des agriculteurs de se regrouper pour assumer la mise en chantier d'un renouvellement technique, scientifique, économique et culturel à la mesure de notre temps.

Elle juge comme propre à inciter les investissements intellectuels interdisciplinaires qu'exigent les agricultures françaises très diversifiées, la mobilité des hommes et des idées entre la collectivité formée par les hauts diplômés des universités et des grandes écoles et la pratique concrète, quotidienne du métier.

La composition de son Conseil de surveillance et de son Directoire démontre l'indépendance de l'Union internationale à l'égard de toute attache politique, syndicale, philosophique ou commerciale.

- Président du Conseil de surveillance : Bernard de Vogüé.
- Président du Directoire : Jacques-Michel Durand.

Membres du Conseil de surveillance : Michel des Accords,

Jean Léger, Jean Robinet, Jean Runner.

Directoire: Déléguée générale . . Marguerite-Marie Schneider,

Délégué général adjoint Jean VILLOT,
Tésorier-archiviste . . Pierre BIROLAUD,
Trésorier adjoint . . . Michel-Louis Debatisse.

Rappelons que Bernard de Vogüé, exploitant agricole, est président du Comité d'études et d'aménagement du Morvan, vice-président de la Confédération nationale de l'aménagement rural, et, d'autre part, que Jacques-Michel Durand, dirigeant de société d'exploitation agricole, est président de la Section d'économie rurale et d'écologie de l'Association nationale d'économie, ancien président de la Section des industries agricoles et

alimentaires et président de la Commission des relations extérieures de la Société des ingénieurs civils de France.

- 2. A la suite de l'Assemblée générale du jeudi 20 mai 1976, sept groupes de travail nouveaux ont été constitués au sein de L'Union internationale des agriculteurs français pour le renouveau, à savoir :
 - la commission des Relations internationales, présidée par Jean Leger;
- la commission des Relations avec les enseignements supérieurs, présidée par Michel-Louis Debatisse;
- la commission des Relations avec les industries agro-alimentaires, présidée par Pierre Birolaud;
 - la commission du Cadre de vie et de l'environnement, présidée par Jean Villot;
 - la commission de la Paysanne de France, présidée par Marguerite-Marie Schneider;
 - la commission des Écrivains-Paysans, présidée par Jean Robinet.

Les commissions Droit + Économie et Ingénierie demeurent d'autre part, sous l'autorité directe de Jacques-Michel Durand, président du Directoire de l'Union internationale, secrétaire général de la Société de statistique de Paris;

— une commission des Applications de l'informatique a été, enfin, créée sous la présidence de Georges Ledoux.

4 — SÉMINAIRE SUR L'UTILISATION DES STATISTIQUES DANS LA CONSTRUCTION, LE BÂTIMENT ET LES TRAVAUX PUBLICS

Orléans, 26 au 28 octobre 1976

Responsables

M. Fondanaiche, Chargé de la Sous-Direction des statistiques à la Direction du bâtiment et des travaux publics et de la Conjoncture (D. B. T. P. C.), Ministère de l'Équipement.

Conférenciers

- M. Bruno Petit, Président-directeur général des maisons Bruno Petit.
- M. Desbazeille, Ingénieur des ponts et chaussées, Chef du Groupe d'études et de programmation à la Direction départementale de l'équipement du Nord.
- M. Dupuis, Directeur au Centre d'étude régional sur l'économie de l'énergie.
- M. Durand, Administrateur, Directeur du Groupe d'Entreprise industrielle, Conduite et canalisation, Secrétaire général de la Société de statistique de Paris.
- M. Jannin, Directeur de la cellule économique du Service régional de l'équipement Provence-Côte d'Azur.
- M. Jeanjean, Ingénieur des ponts et chaussées, Sous-directeur des études D. B. T. P. C.
- M. LEDDET Administrateur de l'I. N. S. E. E.-D. B. T. P. C.
- M. Leroux, Directeur à la Compagnie générale de développement immobilier (COGEDIM).
- M. Malsot, Directeur technique du B. I. P. E. (Bureau d'information et de prévision économique).
- M. Georgin, Administrateur de l'Institut national de la statistique et des études économiques (I. N. S. E. E.), Chargé du Bureau des enquêtes sur le marché du bâtiment (D. B. T. P. C.).
- M. Moreau, Administrateur civil, Sous-directeur de la commande publique (D. B. T. P. C.).
- M. Mothe, Administrateur de l'I. N. S. E. E., Chef du service des statistiques et des études économiques (D. B. T. P. C.).
- M. Puzenat, Ingénieur des ponts et chaussées, Groupe urbanisme opérationnel et construction à la Direction départementale de l'équipement de Seine-Saint-Denis.
- M. de Seauve, Directeur des études économiques aux Ciments Lafarge.
- M. Tessier, Ingénieur des ponts et chaussées, Chargé du bureau SIROCO à la sous-direction des statistiques (D. B. T. P. C.).
- M. Vanoli, Chef du département de la Coordination statistique et comptable (I. N. S. E. E.).

ANNALES DE L'I. N. S. E. E.

Revue scientifique publiant, quatre fois par an, sous la direction de M. Edmond Malinvaud, les résultats des recherches en statistique mathématique, technique des sondages, économétrie, théorie économique quantitative et programmation.

Sommaire du nº 21 - Janvier-mars 1976

• Fonction d'investissement et retards échelonnés, par Pierre-Alain HUET et Paul ZAGAME.

L'étude de la structure des retards dans la fonction d'investissement se heurte à des difficultés statistiques (manque d'informations sur l'ensemble des délais) et économétriques puisqu'on utilise soit des modèles à retards échelonnés, soit des modèles auto-régressifs.

Après un rappel théorique sur la structure de décalages suit une analyse de différentes distributions de retards :

- sur données annuelles la distribution géométrique donne une bonne représentation du principe d'accélération;
 sur données trimestrielles les distributions polynômiales à pondération fixe ou variable rendent mieux compte des phénomènes d'accélération et des délais de réalisation de la décision d'investissement.
- Conséquences distributives d'une politique de l'environnement, par Jean-Claude MILLERON.

Cet article est une réflexion sur les problèmes distributifs liés à une politique fiscale de l'environnement. Si des taxes ont pour objet de décourager la pollution, que dire de la redistribution des ressources ainsi collectées? A l'aide d'un modèle très simpliste, on s'efforce de mettre en évidence des schémas de redistribution cohérents avec des objectifs généraux d'équité dans l'allocation des ressources.

Il s'avère que pour être cohérente la redistribution doit tenir compte de l'hétérogénéité des préférences des agents concernés. Par ailleurs un objectif général d'égalisation des revenus après redistribution n'implique pas nécessairement que les taxes prélevées pour améliorer l'environnement soient elles-mêmes redistribuées de manière égalitaire.

• Introduction à une théorie mathématique de l'opinion, par Michel FANSTEN.

Fondée sur l'expérience et les résultats des enquêtes de conjoncture de l'I.N.S.E.E. depuis une vingtaine d'années, cette étude met en lumière un certain nombre de propriétés statistiques et mathématiques de l'opinion en tant que mode de représentation de la réalité économique. On peut ainsi établir une grille de passage entre les mouvements de l'opinion, caractérisés par les réponses à un questionnaîre, et les variations objectives du contexte économique, appréhendées par des indicateurs statistiques.

Abonnement (1 an) — France: 100 F — Étranger: 120 F — Le numéro: 30 F.

EN VENTE:

- Pour Paris : à l'Observatoire économique de Paris, Tour Gamma A, 195, rue de Bercy 75582 Paris Cedex 12 (Paris 12°).
- Pour la province : dans les Observatoires économiques régionaux de l'I.N.S.E.E. et chéz les libraires spécialisés.

Directeur de la publication : Jacques-Michel DURAND Commission paritaire des Publications et Agences de Presse nº 53214. Berger-Levrault — 789729 — Dépôt légal : 3° trimestre 1976